La plupart des employeurs ont un « conseil juridique ». Vous pouvez écrire une lettre à votre employeur en tant qu’Être Humain Vivant qui peut être ni acheté ni vendu (avant prenez conscience de la différente entre « personne » (entité juridique = esclave) et Être Humain Souverain).

Premier jet d’un model de base qui peut être modifié et complété :

Le temps, l’énergie que je consacre à une activité, m’appartient.

Hors, quelqu’un m’a dit que tous les IMPÔTS, TAXES, AMENDES, REDEVANCES (\*), autres réclamations d’un « ÉTAT / GOUVERNEMENT/ REPRÉSENTANT » (\*) ... sont illégitimes, illégaux et illicites, violent la Loi fondamentale en prenant une part du fruit de mon travail, donc de mon temps, mon énergie, que je consacre pour subvenir à mes besoins et aux besoins ma famille les plus fondamentaux.

Ces « ponctions » sont des escroqueries car je n’ai jamais consenti aux usages criminels qui en sont fait (entretien d’une armée d’agressions qui commet des guerres et crimes de guerres contre des populations civiles en France et hors de France, et beaucoup d’autres actions criminelles dénoncées par des écrits et donneurs d’alertes) par nos prétendus représentants ne nous ont jamais rendu de compte véridique et vérifiable.

Cela reviennent à me mettre « aux travaux forcés », « mise en esclavage forcée », donc il s'agit de crimes contre l’Humanité violant la Loi qui protège la Vie, la Liberté et la paix.

Mais également à faire de mon Être Humain un complice de crime contre l’humanité en participant (de force et par dol aggravé) aux financement de leurs exactions.
Je suis protégé par la Loi Supérieure…

Même s’il n’y a pas de réponse, ou de changement pour le moment, il s'agit de faire ses affirmations, de se libérer des chaînes invisibles et de diffuser les informations partout et le plus possible.

Ceux qui recevront vos lettres, du fait d’avoir été informé, s’ils ne réagissent pas, ils deviennent complices de crimes contre l’Humanité pour mise en esclavage et complicité et incitations aux crimes de guerres.

Les documents pour ceux qui gardent leur « nom de famille » sur leur boîte aux lettres sont des harcèlements, récidives, intoxications, intimidations...

Retournez-en NPAI, mal adressé, crime volontaire contre l’Humanité. (Collez les étiquettes que je vais mettre en partage sur le lien du blog) ;

Aussi, vous pouvez mettre la Loi OPPT en annexe, pourquoi pas.

Et pour les plus téméraires comme nous, facturez ! Facturez !

Nos noms de famille ne leur ont jamais appartenu. Entre autre il ne vous appartiennent pas en propre, ils appartiennent et représentent l’ensemble de votre famille.
Tout tient à leurs manœuvres frauduleuses, dols aggravés.

Nous avons affaire à des monstres pervers, c’est leur tête qui marche à l’envers, ce sont des inversés. C’est pourquoi pour des esprits sains il est parfois et souvent, à prime abord, difficile de comprendre et d’admettre que nous sommes trompés, floués, bernés et « « esclavagisés » ».
L’abolition de l’esclavage ? Non, non ! Perfectionnement et amplification de l'esclave ! 😡😡😡

(\*) les noms en majuscule doivent être de couleur noir car ils sont des sociétés

Que ce soit une lettre manuscrite ou pas, écrivez-la de couleur bleu, couleur du Roi que nous sommes.

Signez-la de votre prénom, pas de votre nom de famille (ne l’écrivez jamais en majuscule (sauf la première lettre)) au-dessus de votre signature portez votre identité d’Être Humain « Prénom1, Prénom2 (etc. ; de la famille Nomdefamille (avec virgule et point-virgule).